

REPUBLIQUE GABONAISE

Union – Travail – Justice



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

SECRETARIAT DU CONSEIL DES MINISTRES



COMMUNIQUÉ FINAL

ERRATUM ET OMISSION

Libreville, le 22 mai 2026

ERRATUM

PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

Le Conseil des Ministres a délibéré sur l'affaire suivante :

MINISTÈRE DES EAUX ET FORETS, DE L'ENVIRONNEMENT, DU CLIMAT, CHARGE DU CONFLIT HOMME-FAUNE

- **Projet de décret portant déclassement partiel de l'Arboretum RAPONDA WALKER.**

Le présent projet de décret, pris en application des dispositions de l'article 9 de la loi n°016/01 du 31 décembre 2001 portant Code forestier en République Gabonaise et des articles 3 et 10 du décret n°1032/PR/MEFEPEPN du 01 décembre 2004 fixant les modalités de classement et de déclassement des forêts et des aires protégées, porte déclassement partiel de l'Arboretum Raponda Walker (ARW).

Classé en 2012 par décret n°0460/PR/MEF du 10 octobre 2012, l'Arboretum Raponda Walker couvre une superficie globale d'environ 7 000 hectares dans la province de l'Estuaire, à 15 kilomètres au nord de Libreville. Deux missions lui avaient été assignées lors de son classement : la préservation de la partie intacte de la forêt classée de la Mondah et la restauration écologique des zones dégradées par les activités anthropiques. Cependant, l'expansion démographique et la pression foncière croissante au nord de Libreville ont rendu la mission de restauration impossible à mener à bien, moins de la moitié de la superficie initiale ayant pu être conservée dans son état originel.

Le présent décret procède au déclassement d'une zone de **1 472 hectares**, définie par 26 points de coordonnées géographiques précises, laquelle fait l'objet d'un retour au domaine privé de l'État en vue de la concession de baux, de cessions au profit d'opérateurs privés et de la mise en œuvre de Partenariats Public-Privé. Par l'effet de ce déclassement, l'Arboretum Raponda Walker est désormais constitué de deux blocs distincts maintenus en aire protégée : le Bloc Ouest, d'une superficie de **4 034,10 hectares**, et le Bloc Est, d'une superficie de **1 524 hectares**, soit une surface totale préservée de **5 558,10 hectares**.

Cette réorganisation vise à concilier les impératifs de conservation de la biodiversité et les besoins de développement économique, en permettant notamment la réalisation du projet d'urbanisation *MONDAH GREEN BEACH* dans la commune d'Akanda, la modernisation de ladite commune et l'accès à la propriété foncière pour les populations gabonaises.

NOMINATIONS

ERRATUM

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE, DE LA DIGITALISATION ET DE L'INNOVATION

Administration sous tutelle

Agence Gabonaise d'Études et d'Observations Spatiales (AGEOS)

Conseil d'Administration

- **Président du Conseil d'Administration : M. Franck NDJIMBI.**

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES, DE LA DETTE ET DES PARTICIPATIONS

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

Directeurs Centraux des Affaires Financières :

- **Directeur Central du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération, chargé de l'Intégration et de la Diaspora** : M. Saint Daniel KOUBANGOY'ODOUNGA

Au lieu de BOUBANGOY'ODOUNGA

- **Directeur Central du Ministère de la Santé** : M. Honésime BINDZA NGOMA.

Au lieu de Mme Honésime BINDZA NGOMA.

DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS

DIRECTION DES VERIFICATIONS FISCALES

- **Directeur** : M. Ghislain OTSOBI

DIRECTION PROVINCIALE DES IMPOTS DU MOYEN-OGOOUE

- **Directeur Provincial** : Mme. Françoise Stéphanie OKOUMA VOUA.

ADMINISTRATION SOUS-TUTELLE

CAISSE DES PENSIONS ET DES PRESTATIONS FAMILIALES (CPPF)

DIRECTION GENERALE

- **Directeur Général Adjoint** : M. Guy-Serge BISSAGOU,

Au lieu de Guy-Pierre BISSAGOU

La nomination de cet agent à la Direction Générale des Affaires Sociales au Ministère des Affaires sociales est sans effet.

OMISSIONS

MINISTÈRE DU LOGEMENT, DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DU CADASTRE

ADMINISTRATIONS SOUS-TUTELLE

SOCIÉTÉ NATIONALE IMMOBILIÈRE (SNI)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du Conseil d'Administration : Général Marius MBADINGA

DIRECTION GENERALE

- **Conseiller du Directeur Général (Additif)** : Mme Aïda Sandrel ép. BONANGO

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE, DE LA DIGITALISATION ET DE L'INNOVATION

Sont remis à leur administration d'origine :

- M. Auriol Coster NGOULOU ;
- Mme Claudia INGUEZA.

Administration sous-tutelle

AGENCE NATIONALE DES INFRASTRUCTURES NUMERIQUES ET DES FREQUENCES (ANINF)

- **Conseiller du Directeur Général** : M. Jean-Pierre Brady OYOKA

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES, DE LA DETTE ET DES PARTICIPATIONS

Secrétariat Général

- **Secrétaire Général Adjoint 2** : M. Ghislain-Firmin LENDOYE.

Direction Centrale des Ressources Humaines

- **Directeur Central** : Mme Agnès MEKAMANE.

DIRECTION NATIONALE DES ASSURANCES

- **Directeur National des Assurances** : Mme Marie Mireille Céline KOUMBAT DOUMBENY

DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS

- **Chargés d'Études du Directeur Général (additif)** : M. Amaël KOUNA ADMINIGA

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

Directions Centrales des Affaires Financières :

- **Directeur Central du Ministère des Transports, de la Marine Marchande, chargé de la Logistique** : M. Guy Armand MOUKAGNI ;
- **Directeur Central du Ministère du Logement, de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Cadastre** : M. NZA MAMBUNDU Joris ;

ADMINISTRATION SOUS-TUTELLE

CAISSE DES PENSIONS ET DES PRESTATIONS FAMILIALES (CPPF)

DIRECTION GENERALE

- **Conseiller du Directeur Général** : Mme Flore Martine NGINGONE OBAME

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA CONSTRUCTION

Administrations sous tutelle

Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LNBTPG)

- **Directeur Général** : M. ANGO ESSIA NSOMÔRE Jean Julien.

MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS, DE L'ENVIRONNEMENT, DU CLIMAT, CHARGÉ DU CONFLIT HOMME-FAUNE

Administrations sous tutelle

ÉCOLE NATIONALE DES EAUX ET FORETS (ENEF)

Conseil d'Administration

- **Président du Conseil d'Administration** : Général Etienne MADAMA.
- Fin.

